

<https://enseignants.se-unsa.org/Enseignants-des-ecoles-respect-et-securite-c-est-trop-demander>



Enseignants de l'Unsa

Enseignants des écoles : respect et sécurité, c'est trop demander ?

- Je suis... - Prof d'école -

Date de mise en ligne : jeudi 30 avril 2020

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



La réouverture annoncée des écoles primaires dès le 11 mai sur tout le territoire met sous pression les personnels auxquels on demande d'endosser des responsabilités qui ne sont pas les leurs et alors que de nombreuses informations indispensables ne sont pas fournies par leur hiérarchie. Tout cela sans aucun respect de leur métier, de leurs droits les plus basiques aux congés, jours fériés et weekends. Avec eux, le SE-Unsa dit « Stop, ça suffit ».

Depuis le début du confinement, les enseignants sont fortement engagés dans la « continuité pédagogique » décrétée par leur ministre, souvent avec leur propre matériel en inventant des solutions sans attendre les réponses officielles et sans compter leur temps.

Parmi eux, les directeurs et directrices sont fortement sollicités pour faire fonctionner et réguler les deux dispositifs mis en oeuvre, l'école à distance et l'accueil des enfants de personnels prioritaires. Ils ont dû faire avec les ordres et les contre-ordres, la cacophonie à tous les étages, national et local, les demandes intempestives, car anticipées de certains recteurs ou Dasen, les sollicitations des mairies. Ils sont également en première ligne pour répondre aux préoccupations des parents alors que la plupart du temps, ils n'ont pas les informations nécessaires pour répondre. Sans oublier que l'immense majorité a aussi en charge la continuité pédagogique puisqu'ils ne sont que partiellement déchargés. Ils sont épuisés, épuisés par la masse considérable de travail, écoeurés par le constat de son inutilité parfois puisque tout change tout le temps.

Et c'est dans ce contexte que le premier ministre annonce une reprise généralisée le 11 mai. Il y a d'abord ce sentiment insupportable que l'école est une zone où on s'exonère de la prudence valable pour tout le reste de la société ([voir notre article ici](#)).

Il y a aussi un calendrier impossible : les familles devraient être informées entre le 4 et le 7 mai, ce qui laisse en tout et pour tout trois jours pour la zone A qui rentre de vacances le 4 mai et un petit jour de plus pour les autres ! À moins que les droits les plus élémentaires des salariés n'existent plus !

Stop, ça suffit !

Le SE-Unsa dit « Stop, ça suffit ». À l'impossible, nul n'est tenu. Il appelle les enseignants des écoles et les directeurs et directrices à faire leur travail, rien que leur travail, et cela, quand ils disposeront enfin des éléments indispensables pour le faire.

En clair, les enseignants des écoles ne participeront à un travail d'élaboration d'un plan de reprise strictement lié à leur domaine de compétences, à savoir le temps scolaire, que lorsqu'ils disposeront des éléments suivants :

- un cadre sanitaire national précis qui assure la protection des élèves et des personnels communiqué officiellement à toutes les parties prenantes ;
- des instructions officielles sur le respect des obligations de service et donc sur l'articulation entre temps en présentiel et enseignement à distance ;
- des instructions officielles sur les personnels exemptés de présence dans les écoles ;
- des instructions officielles sur les obligations des personnels sans responsabilité de classe ;
- des instructions officielles sur l'autorité qui validera le plan de reprise et qui en portera donc la responsabilité.

En attendant que ces préalables soient réunis, il est impératif que les personnels soient protégés.

Quoi faire ?

C'est pourquoi le SE-Unsa demande aux professeurs des écoles et aux directeurs de :

- Refuser toute invitation à une réunion de travail sans convocation officielle. Ces réunions ne peuvent évidemment pas avoir lieu pendant les vacances, week-ends ou jours fériés. Pour cette raison, et puisque le protocole sanitaire qui devra être appliqué dans l'Éducation nationale n'est toujours pas connu, aucune réunion abordant le retour en classe ne peut se tenir avant le lundi 4 mai.
- Si une convocation officielle a bien été reçue, assister à la réunion mais indiquer que sans les éléments préalables à tout nouveau travail lié à l'élaboration du plan de « reprise » cités plus haut, il est impossible d'aller plus loin, et donc refuser de participer aux échanges.
- Refuser d'engager leur responsabilité si la municipalité leur demande une décision ou un avis en répondant : "Je n'engage pas ma responsabilité personnelle, merci de vous adresser au représentant du ministre dans le département, l'IA-Dasen."

Le SE-Unsa, nationalement comme localement, est engagé auprès des collègues pour protéger l'école (les enseignants tout comme les élèves et leurs familles) d'une reprise précipitée et imposée. Avant tout engagement dans la co-construction d'un plan de reprise, il est essentiel d'en connaître les objectifs et les contraintes.

Le SE-Unsa exige pour cela un protocole sanitaire national, clair et protecteur, en lien avec l'avis du conseil scientifique, ainsi que des instructions officielles précises et un calendrier réaliste.

Dès à présent, ainsi que lors des étapes à venir, le SE-Unsa est à vos côtés pour s'assurer que les personnels puissent travailler en sécurité, dans le respect de leur métier, et en protégeant la santé de tous.